

### *Compression des dépenses de l'État*

Ce que je cherche à faire voir, c'est que nous qui nous inquiétons au sujet de la Chambre des communes et du peu de crédit qu'elle semble avoir auprès de nos concitoyens, ainsi que du peu de respect qu'elle semble leur inspirer, nous devons réfléchir à la façon dont nous avons étudié le bill C-19. Huit jours durant nous avons discuté d'un programme annoncé il y a huit mois et maintes fois discuté. Je trouve que l'opposition à une certaine responsabilité pour ce qui est d'accélérer la procédure à la Chambre. Nos vis-à-vis devraient savoir que s'ils comptent vraiment vaincre le gouvernement et prendre place de ce côté-ci de la Chambre, ils doivent imaginer des politiques et des programmes, faire preuve d'efficacité et de bon sens.

**Des voix:** Bravo!

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur l'Orateur, je ne parlerai que brièvement ce soir . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Blackburn:** . . . mais je n'ai pas pour habitude de me laisser intimider par le député de Kenora-Rainy River (M. Reid). Ce n'est pas pour répondre à ce qu'il vient de dire que je prends la parole. Nous, de ce côté de la Chambre, avons le droit de parler aussi longtemps qu'il nous plaira, pourvu que nous suivions la règle.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Lorsqu'on découvre des exemples de stupidité, on aime bien en parler.

**M. Blackburn:** Nous constatons de ce côté-ci de la Chambre que de nombreux ministériels—certains sinon tous—sont quelque peu gênés par le titre que porte ce bill, un bill visant à comprimer les dépenses du gouvernement. C'est à mon avis l'une des meilleures plaisanteries entendues à la Chambre depuis que suis député. Quand on examine le budget proposé et les prévisions pour 1976-1977, on constate qu'il est d'environ 42.5 milliards. Si c'est de l'austérité, je voudrais bien savoir ce que l'on entend par prodigalité.

Ce bill est plutôt anodin. Le président du Conseil du Trésor (M. Andras) l'a présenté dans le but de faire économiser aux contribuables canadiens environ 1.5 milliard de dollars, ce qui, à première vue, semble très noble et sage. Je dis que le bill est anodin parce que trois des articles du bill suppriment la Compagnie des jeunes Canadiens, ce qui n'est rien d'autre qu'une mise au point, trois autres fixent une date limite pour toutes les demandes en vue d'obtenir des subventions pour la recherche scientifique—qui, comme l'ont signalé certains députés, n'étaient pas grandement utilisées de toutes façons—alors qu'un autre article supprime Information Canada une fois pour toutes. Encore une fois, ce n'est que le point final à une mesure que nous connaissons depuis des mois.

Deux autres articles du bill C-19 concernent la diminution des allocations de formation professionnelle des adultes et le gel des allocations familiales aux taux en vigueur en 1975. D'autres députés de mon parti en ont déjà parlé et je n'ai pas

[M. Reid.]

l'intention de répéter notre point de vue. Il suffit de dire, je crois, que la suppression de l'indexation des allocations familiales en 1976, qui a coûté aux Canadiens entre 230 et 250 millions de dollars, constitue une mesure grossière de la part du gouvernement pour apaiser ceux qui ont la fausse impression que toutes les dépenses du gouvernement sont injustifiées. Cette mesure, tout comme ce bill, n'était qu'une mesure de relations publiques pour donner raison aux Canadiens et aux députés qui pensent que moins le gouvernement intervient, mieux cela vaut. J'emploie l'expression «donner raison» parce que je sais que le gouvernement s'est rendu compte de la folie qu'il faisait en supprimant l'indexation des allocations familiales.

En avril dernier, la revue économique du gouvernement indiquait, au sujet de la valeur de ses programmes de soutien des revenus:

. . . notre pays a beaucoup moins souffert de la récession que les États-Unis . . . Il est cependant indéniable que l'action vigoureuse et opportune des mécanismes de soutien des revenus de novembre 1974 à juin 1975 a joué un rôle capital.

● (2030)

Absolument rien ne prouve que le soutien du revenu n'était pas nécessaire en 1976. Le plus exaspérant, c'est que le gouvernement le savait très bien. Récemment, le ministre des Finances (M. Macdonald) a reconnu à la Chambre que notre taux de relance économique n'avait pas progressé comme on le prévoyait. C'est sans doute en partie parce qu'on a privé de 230 millions les consommateurs qui en avaient le plus besoin.

J'aimerais insister sur une question qui m'inquiète beaucoup, quasiment depuis le début de ma carrière politique. Il y a bien des gens au Canada, surtout dans le secteur de la petite entreprise, qui se plaignent toujours des paiements de transfert, des programmes de bien-être social et des programmes d'assistance sociale d'un genre ou d'un autre. Ils disent qu'ils sont coûteux, qu'ils sont un lourd fardeau pour l'économie et certains disent même qu'ils sont ruineux pour notre économie.

Toutefois, je me demande combien de ces personnes, tant à la Chambre des communes qu'à l'extérieur se rendent compte que sans les hausses des prestations d'assistance sociale aux gens à faible revenu, aux gens qui ne peuvent travailler, aux invalides et aux personnes qui ont vraiment besoin d'aide, ceux qui se plaignent devraient sans doute fermer boutique ou auraient fait faillite depuis des années, car les gens à faible revenu ou à revenu fixe sont ceux qui sont le plus portés à dépenser et, plus ils reçoivent—du fait de la mauvaise gestion de notre économie—plus ils ont à dépenser. Et où dépensent-ils leur argent? Ils ne vont pas à New York s'acheter des manteaux de fourrure. Ils vont à l'épicerie; ils vont sur la rue principale, au Canada. C'est là qu'ils dépensent la majeure partie de leur argent. Toutefois, les riches du pays sortent souvent de leur ville ou vont vers les grandes régions métropolitaines pour faire leurs achats. Parfois, j'ai l'impression que s'ils font cela dans les petites villes comme la mienne, Brantford, c'est qu'ils sont embarrassés de pouvoir tant dépenser.